

Contrat de Formation Professionnelle
(articles L 63538-3 à L 6353 du code du travail)

Entre

Le centre de formation en Neuro-Training, 58 av des Caniers 13400 Aubagne France
Adresse postale : 28 rue Raphaël 13008 Marseille France
Représenté par Monsieur José Chouraqui
Adresse : 28 rue Raphaël 13008 Marseille
Téléphone : 0625638817
Email : jose.chouraqui@free.fr
Numéro de déclaration d'activité auprès du Préfet de la Région Provence Alpes-Côte d'Azur :
93131808813
Numéro SIRET de l'organisme de formation : 320163793 00054



Et

Nom
Prénom
Adresse
.....
.....
.....
.....
Téléphone
E mail
Profession
Autre situation

Est conclu un contrat de formation personnelle en application des articles L 6353-3 à L 6353-7 du code du travail

I. Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation personnelle non diplômante.

II. Nature et caractéristiques de l'action de formation

L'Action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisitions, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévues par l'article 6313-1 du code du travail.
Elle a pour objectif à travers le matériel du Neuro-Training de permettre à toute personne de se développer au niveau personnel, social, mental, émotionnel, physique, énergétique

Le programme de l'action est ci-joint et sur le site internet www.neuro-training.fr
La Formation personnelle démarre au mois de Septembre d'une année et comporte 4 stages.

Exemple de formation débutant en Septembre d'une année :

Septembre : 1- Introduction au Neuro-Training (2 jours)

Octobre : 2-5 Eléments Fonctionnels (2 jours)

Novembre : 3- Messages Inconscients/Mode d'emploi (2 jours)

Décembre : 4- Être Soi (2 Jours)

Janvier : 5- Mental Optimum 1 (3 jours)

Février : 6- Mental Optimum 2 (3 jours)

Mars : 7- Libération Emotionnelle 1 (2 jours)

Avril : 8- Harmonie Relationnelle (2 jours)

Mai : 9- Peurs Habitudes Croyances (2 jours)

Juin : 10- Comportements Compulsifs Infusés (2jours)

Juillet : 11- Intégration (3 jours)

Septembre : 12- Principes de Santé (3jours)

Octobre : 13- Traits du visage (3jours)

Novembre : 14- Libération Emotionnelle 2 (2jours)

Décembre : 15- Le Temps et son influence (2jours)

Janvier : 16- Energie libre (2jours)

Février : 17- Récupération physique 1 (3 jours)

Mars : 18- Récupération physique 2 (2jours)

Avril : 19- Récupération physique 3 (2jours)

Mai : 20- Défenses primaires (2jours)

Juin : 21- Neuro-Training Professionnel 1 (3 jours)

Juillet : 22- Neuro-Training Professionnel 2 (3 jours)

Septembre : 23- Le plaisir de manger (2jours)

Octobre : 24- Mal au dos (4 jours)

Novembre : 25- Constitution physique (2jours)

Décembre : 26- Fiches (2 jours)

Janvier : Examen : écrit le matin, pratique et oral l'après -midi et le lendemain

Février : Remise des diplômes, repas et soirée

A l'issue de la formation, un diplôme de Neuro-Trainer Professionnel sera délivré

III. Niveau de connaissances préalable nécessaires requis

Niveau bac

IV. Les conditions et modalités de la formation

Les journées de formation ont lieu pendant le week-end en présentiel au 58 Avenue des Caniers, Zone des Paluds, 13400, Aubagne.

Horaires : 9H à 12h 30 et de 14h à 18H30

Pause déjeuner : 1h30

Pause Collation matin et après-midi : 20mn

VI. Les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Des photocopiées couleurs ainsi qu'un PDF du cours sont remis à chaque stage

Un grand plateau technique comportant des bureaux, des chaises, des tableaux et des tables de travail permet de suivre les enseignements dans les meilleures conditions et de les mettre en pratique.

Une cuisine permet de se restaurer et de prendre des collations.

VII. Modalité de contrôle des connaissances

Aucun. Juste le plaisir d'apprendre et de se développer

VIII. Formateur

Monsieur José Chouraqui, 45 ans d'expérience, Kinésithérapeute, Méziériste, formé en Ostéopathie à l'A.T. Still Academy de Lyon, formé à la Kinésiologie (TFH - Concept 3 en 1- Brain Gym – Edu Kinésiologie – PKP niveau 4, Bowen – Applied Kinesiology) et en Advanced Kinésiologie (Blue Print – PNL – Hypnose – Médecine Traditionnelle Chinoise, Nutrition (Dr Kousmine) Salomé, Décodage Biologique, Homéopathie...

VIII. Délai de rétractation

A compter de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

X. Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 8990€

Soit 300€ par mois sur 30 mois

XI. Annulation, interruption du stage

Si l'annulation est du fait du formateur, les sommes versées seront intégralement remboursées.

Si c'est un abandon par le stagiaire après les dix jours de rétractation, sans motif de force majeure dûment reconnu, les sommes versées ne sont pas remboursées.

Si l'abandon par le stagiaire a un motif de force majeure dûment reconnu, seules les journées effectuées restent dues.

En cas de différent : Si une contestation ou différent ne trouvent pas d'arrangement à l'amiable, le tribunal sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à Aubagne

Le / /

Pour le stagiaire :

Pour l'Organisme de formation en Neuro-Training

Nom

José Chouraqui

Prénom

Mention « lu et approuvé »

Signature